

Organisation d'un Championnat de France : directives générales et recommandations

Objectif : exposer les principes d'organisation de base d'un Chpt de France et Concours National
suggérer certaines bonnes pratiques aux organisateurs

Objet : Directives communes aux rencontres NS et C
Organisation logistique des rencontres NS- C
Organisation des épreuves de d'EVALUATION des modèles
Organisation des épreuves de NAVIGATION

DIRECTIVES COMMUNES aux rencontres des maquettes NAVIGANTES et STATIQUES

L'ORGANISATEUR d'un championnat de France «NS» ou concours national «C»

- ♦ L'organisateur peut être un club affilié ou un organisme lié à la FFMN (salon, exposition, musée, ...).
Les candidatures doivent être déposées au moins **une année à l'avance**.
La FFMN dote l'organisateur d'un montant conforme au règlement financier en vigueur.
- ♦ **Tous les intervenants impliqués** (bénévoles, concurrents, ...) au déroulement d'un CF doivent posséder une **licence FFMN de l'année en cours** ou d'une **assurance spécifique**.
En cas d'incident, seules ces personnes sont couvertes.

L'ALTERNANCE des Championnats de France selon la classe

- En règle de base, l'alternance est de mise entre les 2 classes (1) :
- année **n-1 de Naviga** = classes «NS», durée = 4 jours, en priorité durant le **week-end de l'Ascension**
 - année **n-1 de Naviga** = classes «C», durée >= 3 jours, sans date imposée.
- ♦ Regroupement des 2 rencontres «NS+C» sur un **même site à la même date** → week-end >= 4 jours
Un organisateur peut proposer un CN «C» en année paire, à l'**exclusion** du week-end de l'Ascension
 - ♦ La règle d'alternance entre les 2 championnats reprend dès l'année suivante.

Le SECRETARIAT de la rencontre

- ♦ L'organisateur porte la responsabilité du secrétariat en terme de moyens humains et matériels.
Le **secrétaire principal** nommé par l'organisateur est le correspondant des jurys.
Il supervise les saisies, éditions, signatures, affichage... utiles au bon déroulement de la rencontre.
Les moyens de saisies, impressions, reproductions... sont mis à disposition par l'organisateur, incluant table(s), chaises, rames de papier, panneaux et/ou supports pour affichage des plannings, résultats, annonces.
- ♦ La liste des inscrits **triée par catégorie** doit être envoyée au DS «NS-C» >= **15 jours avant** le début de la rencontre.

Le collège des JUGES

- Le panel de juges «NS-C» est sous la responsabilité de la Commission Technique NS-C.
- ♦ La ComTech «NS-C» propose à l'organisateur une liste de juges accrédités selon les besoins de la rencontre :
 - 1 juge principal arbitre
 - 3 juges par classe pour les **EVALUATIONS** «NS» ou «C» (en NS, ils officient aussi pour les classes F6, F7, F-NSS)
 - 2 juges ponton à minima pour les **NAVIGATIONS** (recommandé = 3 juges) + 1* juge F-NSS et chrono).
- L'organisateur peut récuser un ou plusieurs juges, sous réserve de disponibilité de remplacement.
- ♦ Les **juges** restent sous la **responsabilité du juge arbitre** tout au long de la rencontre.
Habituellement, les repas du midi des juges sont pris en charge par l'organisateur.

Les CONCURRENTS

- ♦ Tous les concurrents doivent être à jour de leur licence annuelle.
- ♦ Ils supportent la totalité des frais induits par leur engagement : hébergements, repas, inscription(s) modèles,....
Le cout d'inscription des modèles, régi par le règlement financier en vigueur (2), est minoré dès le 2° modèle
- ♦ Ils présentent chacun de leurs modèles avec sa **Fiche Technique** validée AVANT la date du CF (Cf CT NS-C 0006)

Les RECOMPENSES

- ♦ Elles répondent aux critères de toutes compétitions : Or – Argent – Bronze.
La ComTech met à disposition des solutions minimisant les risques de stocks inutilisés ou insuffisants.

LOGISTIQUE GENERALE à gérer par l'organisateur

La PLAQUETTE d'INVITATION

- ♣ En charge de sa rédaction, l'organisateur doit la diffuser largement via les présidents d'OD, le site de la FFMN, les présidents de clubs, les juges sélectionnés, ... **au moins 5 à 6 mois avant** le début de la rencontre. Elle indique clairement aux concurrents la date de **clôture des inscriptions**. Elle regroupe des informations sur le club organisateur, la commune retenue, la situation des bâtiments concernés et du plan d'eau, les moyens d'accès, les dates et plannings prévisionnels, les classes ouvertes et les
- ♣ **règlements support = NAVIGA et FRANCE à valider entre l'organisateur et la ComTech, hors régionaux.** Elle informe des possibilités locales d'hébergements, des liens de sites à consulter, l'éventualité d'une soirée repas en commun, des curiosités et sites touristiques proches, ...
- ♣ Une fiche d'engagement regroupant les informations concernant le concurrent, la liste et les frais d'inscription de ses modèles, sa participation aux repas,

Les CONTACTS LOCAUX et leur soutien

Il est recommandé de contacter les instances locales au moins **1 an à l'avance**, depuis la commune jusqu'au niveau régional.

De déposer les dossiers de demandes d'aide **AVANT SEPTEMBRE de l'année n-1** de l'événement pour les structures administratives et au plus tard en fin d'année pour celles privées.

LOGISTIQUE spécifique pour un CONCOURS NATIONAL classes C

- ♣ Le regroupement des modèles, leur exposition ainsi que leur **EVALUATION** se déroule dans **un bâtiment en dur**, à l'abri des intempéries, de fortes variations de température, **sécurisé et/ou gardienné** durant toute la rencontre.
- ♣ Les modèles doivent reposer en permanence sur **des supports stables**.
- ♣ La zone d'**EVALUATION** est située dans le **même bâtiment que l'exposition**, mais à l'écart.

Pour l'exposition, les supports sont disposés bout à bout dans le sens de leur longueur, permettant ainsi de visualiser chaque modèle sur la quasi-totalité de sa plus grande dimension, numéro d'inscription lisible.

Les modèles sont regroupés par sous classe, selon leur fiche d'inscription.

LOGISTIQUE spécifique pour un CHAMPIONNAT de FRANCE classes NS

L'organisateur doit disposer d'un plan d'eau conforme aux recommandations des règlements en vigueur, permettant les évolutions dans de bonnes conditions pour les modèles les plus grands.

- ♣ Les dimensions du/des parcours doivent correspondre aux exigences des règlements. Elles peuvent être vérifiées par les juges avant le début de la rencontre.
- ♣ A défaut de disposer d'un bâtiment en dur, la zone d'**EVALUATION** peut côtoyer le plan d'eau sous condition de **mise en place de barnums ou équivalent** protégeant tant les modèles que les juges et secrétaire durant la durée complète de la rencontre. Dans ces circonstances, l'organisateur ne pourra imposer l'exposition de l'ensemble des modèles, sauf à disposer de moyens permanents de mise à l'abri de ceux-ci (protégés du soleil, de la pluie, du vent, des visiteurs, ...).

DISPOSITIONS à satisfaire par la zone d'EVALUATION pour les rencontres «NS – C»

La zone d'**EVALUATION** des maquettes doit pouvoir regrouper les demandes suivantes :

- ♣ - offrir une zone avec un **support stable d'environ 3,5 m linéaire au total**, recevant le modèle d'une part et ses documentations d'autre part,
 - si possible, un panneau ou tableau pour y suspendre les plans (par règles magnétiques ou pinces),
 - permettre la **circulation autour du support** par un couloir ~1,5m de large, **réservé** aux concurrents et juges,
- ♣ - assurer un **éclairage de bonne qualité** de cette zone (naturel ou d'appoint) ainsi qu'une **ambiance calme**
- ♣ - assurer un couloir d'acheminement et évacuation des modèles en toute sécurité
 - 4 chaises utilisables par les juges et le concurrent.

Annexes et Renvois

Annexes

CT NS-C 006 = procédure de renseignement d'une Fiche Technique (FT) rationalisée pour NS et C disponible sur le site internet FFMN

«NS» : https://www.ffmn.fr/crbst_70.html

«C» : https://www.ffmn.fr/crbst_72.html

Renvois

♣ Ce sigle indique que cet item ne peut être dérogé ni négocié pour la majorité des cas.

(1) - Alternance entre les rencontres NS et C

Cette alternance est susceptible de modifications, étant assujettie à celles des Championnats du Monde. Les modèles sélectionnables pour un championnat mondial de l'année «n» doivent être présentés durant les championnats français l'année «n-1» et/ou « n-3 ».

(2) - Cout d'inscription des modèles selon le règlement financier 2019

Le montant de l'inscription des modèles est défini par l'organisateur.

Selon le règlement financier cité en référencé,

- tarif du 1° modèle =< 15€,

- les suivants =< 5€/modèle, toutes classes confondues